

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 39 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.2			
Code	PEIM2B39PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte David GORET (david.goret@helha.be) HELHa Campus Mons Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) HELHa Gosselies Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.
- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B39PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B39PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise écrite et orale de la langue française			
Code	14_PEIM2B39PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue au développement de la compétence suivante :

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- utiliser la complémentarité du langage verbal et du langage non verbal.
- adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable de/d' :

- perfectionner l'expression écrite et ses connaissances lexicales ;
- acquérir une meilleure compréhension des textes à caractère scientifique ou autres (lire, synthétiser, reformuler) ;
- utiliser efficacement les ressorts de l'expression orale ;
- orthographier un texte, en employant ou non des outils, avec 99% de graphies correctes ;
- repérer des erreurs d'orthographe commises par un élève, soi-même ou un pair et de les corriger ;
- appliquer les rectifications orthographiques dans n'importe quel type d'exercices ;
- appliquer à bon escient et/ou justifier les notions travaillées sans outil de référence ;
- manipuler et d'employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe ;
- s'exprimer clairement, de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre langage verbal et non verbal ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La cohérence textuelle : les procédés de substitution/anaphore ; la disposition en paragraphes ; les organisateurs textuels et connecteurs...
- Exercices d'orthographe
- Justifications orthographiques
- Exercices liés à l'expression orale
- Enrichissement du vocabulaire
- Productions spontanées et retour réflexif sur le statut de l'erreur

Démarches d'apprentissage

- Exercices formatifs en classe
- Lecture vivante en contexte professionnalisant
- Ecriture et correction de textes divers
- Trois séances autour de l'expression orale sont co-organisées au Q1 avec l'UE 41 - Technique de gestion de groupes et expression orale, mais des exercices seront reproposés au Q2 dans le cadre du cours (UE39).

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Grammaires, dictionnaires, Bescherelle...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Photocopies nécessitant une prise de notes complémentaires
- Plateforme informatique

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera double: un examen écrit de maîtrise de la langue et la défense orale du travail de pré-TFE présenté dans le cadre de l'UE 36 (Initiation à la recherche et à la communication 2). Pour cette partie, l'enseignante interviendra principalement pour la maîtrise de la langue orale et/ou écrite (support) et moins sur le fond en tant que tel (sauf s'il devait y avoir des soucis de cohérence).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).